

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN 2023

Date de convocation 05 juin 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Lumine de Clisson se sont réunis en séance publique, en mairie de Saint-Lumine-de-Clisson, sous la présidence de **Madame Janik RIVIERE, Maire de Saint-Lumine-de-Clisson.**

Etaient présents : MM. Janik RIVIERE, Xavier GUILLOU, Valérie DRAN, Franck GASTINEAU, Marie-Françoise RIVIERE, Yannick BOVAGNET, Bruno CORMERAIS, Louissette CAILLON, Stéphane BOURON, Cosmin PLESAN, Audrey CHICHET, Teddy PRIEUR, Julie BAUDRY, Mathieu FRESLON.

Absents excusés :

- Tanguy CHATELLIER
- Céleste MORISSEAU
- Sandrine BACHELIER

Absents représentés :

- Emilie BREGAINT donne pouvoir à Stéphane BOURON
- Hélène CADIOU donne pouvoir à Janik RIVIERE

Le conseil a choisi, à l'unanimité pour secrétaire Mme Marie-Françoise RIVIERE.

Madame la Maire constate que le quorum est atteint.

L'ordre du jour de la séance du 9 juin 2023 a été approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Présents : 14 Votes : 16

ADMINISTRATION GENERALE

1- Motion de soutien à Yannick MOREZ, Maire de Saint-Brévin, et pour dire stop aux violences faites aux élus

Reçu en préfecture le 12/06/2023 identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture 044-214401739-20230609-20230620-DE

La Communauté des Maires, des Présidents d'intercommunalités et des élus locaux de Loire-Atlantique unie souhaite rendre hommage à leur collègue maire de Saint-Brévin, Yannick MOREZ,

qui a pris la lourde et douloureuse décision de démissionner de son mandat et de quitter sa commune de cœur.

Sa décision a été prise à la suite de l'incendie criminel qu'il a subi et sous la pression de menaces intolérables et quotidiennes d'opposants au Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile.

Au-delà de la forte émotion suscitée par cette violence extrême, la volonté est de rappeler l'urgence à protéger les élus locaux de la République et dire collectivement « STOP » aux ennemis de la démocratie locale et de la République !

Cette nouvelle agression est un révélateur de l'impuissance publique croissante et de la montée de la violence dans notre société.

Janik RIVIERE, Maire, donne lecture de la motion proposée par l'AMF.

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Considérant leur solidarité au Maire de St Brévin ;

Considérant la nécessité d'alerter une fois de plus les pouvoirs publics sur l'urgence de prendre réellement en compte les menaces qui pèsent sur les élus de la République ;

Débat : Néant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte,

- La motion de soutien à Yannick MOREZ, Maire de Saint-Brévin et pour dire stop aux violences faites aux élus telle qu'annexée :

Madame la Maire lève la séance à 18h41.

1. Agenda

- 12 juin : 18h30 comité seniors
- 13 juin : 18h45 commission enfance
- 13 juin : 18h30 commission voirie
- 21 juin : 18h00 commission finances
- 6 juillet : conseil municipal
- 7 juillet : fête de l'été
- 11 juillet : pique-nique organisé par le comité seniors

Madame Marie-Françoise RIVIERE
Secrétaire de séance.



Madame Janik RIVIERE,
Maire.